

SLIMANI Hassen
Université de Nantes
Département de sociologie
D.E.A. d'histoire et sciences sociales

SOCIOGRAPHIE

LE FOOTBALL AMATEUR ET LE FOOTBALL PROFESSIONNEL EN CHIFFRES

sous la direction de
M. Jean-Michel FAURE

Année universitaire **1992-1993**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION.....	4
I. LE FOOTBALL EN FRANCE	5
1. L'évolution des effectifs.....	5
2. Football et société.....	7
3. Le football : toujours aussi populaire... ..	10
II. LE FOOTBALL PROFESSIONNEL EN FRANCE	10
1. Un bref historique.....	10
2. Une population à part	11
3. L'école du football	14
III. LE PRIX DE L' AUTONOMISATION.....	20
1. La croissance des effectifs dans les centres	20
2. La reconversion : un enjeu précoce	20
3. L'aide aux centres de formation : une course à l'excellence	21
CONCLUSION	22
SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES	23

INTRODUCTION

« En revanche, le sport de compétition (...) perd du terrain : les sports collectifs (sauf le football) et l'athlétisme régressent. (...). Tous les sports les plus pratiqués, sauf le football et la course à pied, ont une meilleure diffusion parmi les ménages de cadres supérieurs ou de membres de professions libérales, (...), et le football est toujours plus pratiqué par les ménages ouvriers que par les autres catégories. (...). Pour tous les sports, la pratique s'élève avec le niveau de diplôme ; deux exceptions toutefois le cyclisme et le football qui sont les plus pratiqués par les détenteurs d'un C.A.P. ou d'un brevet. (...), les familles modestes investissent toujours peu dans le sport. Tous les sports les plus pratiqués n'échappent pas à cette règle sauf le football qui attire davantage les ménages aux revenus moyens que ceux aux revenus élevés, sport populaire oblige ! »¹

Tels sont les propos de Pascal Garrigues tirés de son article sur les pratiques sportives des français en 1989, dans lequel il montre combien le football était encore ancré dans la culture populaire, voici cinq ans déjà. En est-il de même en 1993 ?

Afin d'établir la sociographie actuelle de la pratique du football amateur et professionnel en France, nous utiliserons tout le panel de données statistiques des enquêtes réalisées sur le sport en général et le football en particulier depuis 1945.

¹ Pascal GARRIGUES, *Une France un peu plus sportive qu'il y a vingt ans... grâce aux femmes*, in Economie et statistique n° 224, Septembre 1989, INSEE, pp. 46, 48 et 49.

I. LE FOOTBALL EN FRANCE

Qui n'a pas tapé un jour dans un ballon de football ? On n'en devient pas pour autant footballeur... Afin de passer au crible la population de tous les « amateurs » de football en France, nous allons d'abord en faire le décompte. Puis, grâce aux habituelles grandes variables sociologiques, nous en dessinerons, plus précisément, les contours socio-culturelles après en avoir établies les variations démographiques.

1. L'évolution des effectifs

Aujourd'hui, nous sommes un peu plus de deux millions, licenciés ou non, à pratiquer le football². Ce dernier revêt une multitude de formes jouées puisqu'il peut s'exercer pendant les vacances sur la plage, à l'école en récréation ou en cours d'éducation physique et, enfin, principalement en club. L'enquête de 1967 sur les comportements de loisirs des français nous éclairait déjà sur les caractéristiques de la population s'exerçant au sport en général³. Il s'avère qu'à cette époque, en grande majorité (82,9 %), les jeunes de 14 à 22 ans pratiquent un sport de façon régulière. Ni plus masculin que féminin (la différence se retrouvant seulement au niveau du taux d'intensité de la pratique⁴, le sport précédant Mai 1968 est réservé aux élèves et aux étudiants qui représentent plus de 70 % du total⁵. Qu'en est-il du football ?

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la pratique du football ne concerne que 1,9 % des français. Pendant dix ans encore, ce pourcentage ne bougera pas. Soudain, à partir de la deuxième moitié des années cinquante le football connaît un essor formidable, comme le montre le bond vertigineux de l'indice de 1954 à celui de 1967. En effet, l'indice est multiplié par trois en treize ans⁶. Il est à peu près certains que le record absolu de pratiquants des années soixante (en 1965 plus de deux millions cinq-cent-mille) est dû à l'arrivée de la génération « Baby-Boom » sur le marché du sport. La *demande sociale* sport comble, à cette époque, une *offre* de pratiques et des consommations sportives⁷. L'explosion démographique s'amenuisant

² Cf. Tableau 1 : Evolution de la population footballistique de 1954 à 1987-88, p. 6 du document.

³ Données sociales 1969, M 2, INSEE, *Tableau 13, Pratique sportive selon l'âge*, p. 21.

⁴ Données sociales 1969, *op. cit.*, *Tableau 17, Répartition des hommes et des femmes selon l'intensité de la pratique sportive, à structure par âge égale*, p. 25.

⁵ Données sociales 1969, *op. cit.*, *Tableau 12, Répartition des adultes selon la pratique sportive*, p. 18.

⁶ On passe de l'indice 100 en 1954 à 304 en 1967, cf. Tableau 1, p. 6.

⁷ Pierre BOURDIEU pense que « l'on peut considérer l'ensemble des pratiques et des consommations sportives offertes aux agents sociaux, rugby, football, natation, athlétisme, tennis ou golf, comme une *offre* destinée à rencontrer une certaine *demande sociale*. » in *Comment peut-on être sportif ?*, Exposé introductif au Congrès international de l'HISPA, fait à l'INSEP (Paris), en mars 1978.

dès 1967, le faible recul de l'effectif au début des années soixante-dix, n'entravera pas la remontée relative (3,7 % de la population en 1970 et 1988) du nombre de joueurs sur le territoire français. On assiste effectivement à la vulgarisation du football, sport, aujourd'hui, le plus populaire de la planète.

TABLEAU 1 - Evolution de la population footballistique de 1954 à 1988.

Années	Nbre pratiquants	Population totale	Nbre pratiquants en %	Indice
1945	790 698	(1) 40 503 000	1,9	94
1954	835 091	42 777 000	1,9	100
1967	2 538 678	49 778 000	5,1	304
1970	1 874 212	50 528 000	3,7	225
1988	2 040 809	(2) 55 157 000	3,7	245

(1) Population 1946

(2) Population 1985

Souces : Tableau 1, Economie et Statistiques n° 224, p. 46.

Tableau 132, Données sociales 1974, INSEE, p. 183.

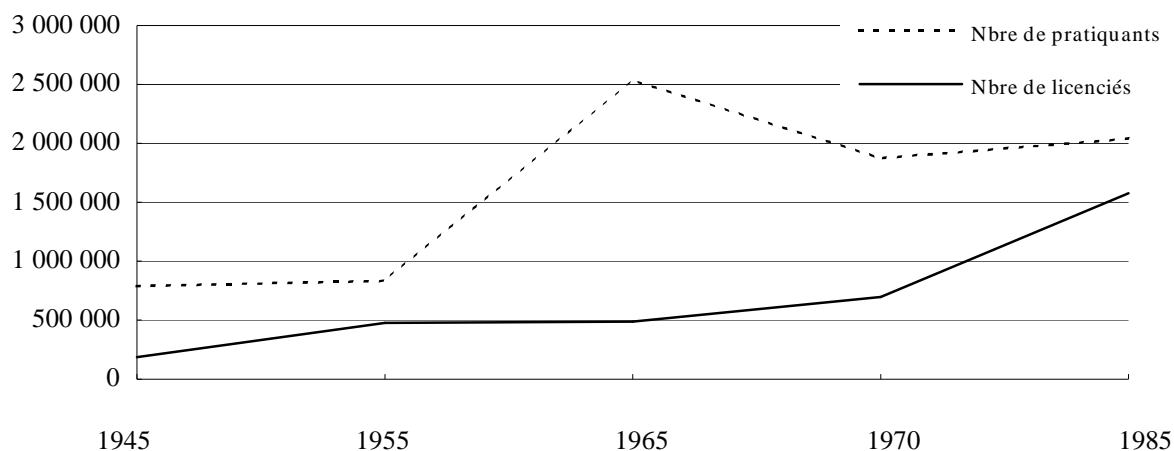
Figure 4, p. 34 et tableau 1.1, p. 56, Données sociales 1993.

La formalisation d'une pratique « licenciée » est l'autre phénomène à retenir. Elle apparaît grâce à l'analyse comparative de l'évolution des deux courbes ascendantes du nombre des pratiquants et des licenciés⁸. Le graphique 1 nous expose les trois périodes distinctes qu'a connu le football depuis 1945. De cette date jusqu'à environ 1955, on observe une première époque que l'on peut qualifier de pré-transitoire. Aussi, la Fédération française de football n'a que quelques licenciés, et le sport en lui-même est réservé à l'élite sociale du moment. La deuxième période, de 1955 à la fin des années soixante-dix, ressemble plus à une transition où la pratique du football serait « sauvage » (excepté dans les écoles où il y est enseigné institutionnellement). Néanmoins, à l'aube des années quatre-vingt, la plupart des joueurs de football possèdent une licence de la Fédération française. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à un état footballistique post-transitoire puisque tous les joueurs font partis d'une structure affiliée à la « 3F ». On retrouve ainsi, à une échelle supérieure, la situation des années après guerre, l'écart entre les deux courbes étant presque nul. Dans le même temps, de 1945 à 1985, le nombre de clubs, comme structure d'accueil, a été multiplié par quatre, soit de 5 496 à 22 608⁹. L'emprise de l'Etat sur le football n'a fait que s'accroître progressivement sur une période de cinquante ans.

⁸ Cf. Graphique 1 : Evolution des effectifs pratiquants et licenciés, p. 7.

⁹ Jean CORNU, Pierre DELAUNEY, Jacques de RYSWICK et Dominique VERMAND, *100 ans de football en France, Annexes : Evolution du nombre de licenciés pratiquants et du nombre de clubs depuis la création de la Fédération*, Ed. Atlas, Paris, 1992, p. 375.

GRAPHIQUE 1 - Evolution des effectifs pratiquants et licenciés.



Sources : Tableau n° 1, p.
Jean CORNU Jean et al., *op. cit.*, Cf : appel de note 8.

Le football français est en quelque sorte sous le contrôle de la fédération. A l'école, il fait aussi l'objet d'une « surveillance ». Celle-ci s'exerce sur les jeunes « sportifs », quoique l'institution scolaire laisse, à vrai dire, très peu de place au sport en général (trois heures par semaine en moyenne). Depuis 1959, la scolarisation est obligatoire jusqu'à seize ans. Ainsi, les élèves au sein des lycées et les étudiants dans les universités y pratiquent, entre autres, le football. Selon Pascal Garrigues, les 14-21 ans représentent, en 1967, 74,4 % du total de la tranche d'âge (incluant la pratique obligatoire du sport en milieu scolaire). Vingt ans plus tard, le pourcentage est sensiblement identique ; si bien qu'en élargissant cette tranche à vingt-quatre ans, il reste à 73,5 % (n'incluant pas la pratique du sport en milieu scolaire)¹⁰.

2. Football et société

Le tableau 2 résume l'essentiel des résultats obtenus lors de l'enquête sur la pratique du football en France, parue dans INSEE Résultats N° 3, suivant une sociographie classique décrite selon des critères sociaux, économiques, culturels et familiaux¹¹. La consultation des chiffres de ce tableau aboutit à des constats nuancés. L'analyse des variations de la pratique spécifique du football selon l'âge, la commune de résidence, les catégories

¹⁰ P. GARRIGUES, *op. cit.*, Tableau 2, *Evolution de la pratique sportive des français entre 1967 et 1988*, p.47.

¹¹ INSEE Résultats N° 3, *Consommation et modes de vie n° 1, Les pratiques de loisir, Enquête 1987-1988*, 1989, pp. 182 et 183.

socioprofessionnelles et le niveau de diplôme des individus¹² nous permettra d'établir de la sorte une photographie sociale de ce phénomène sportif. Par manque de données statistiques concernant ces variables au cours des années passées, leur exploitation se limitera aux années 1987-1988.

TABLEAU 2 - La pratique (masculine) du football en 1989 selon 1/ l'âge ; 2/ la commune de résidence ; 3/ la catégorie socioprofessionnelle ; 4/ le diplôme de l'individu.

1 - Age de l'individu			2 - Catégorie de commune de résidence		
	En %			En %	
	H	Total		H	Total
Moins de 21 ans	17	9,2	Com. rurales de cantons partiel. urbains	7,9	4,1
De 21 à 30 ans	16	8,2	Com. d'U.U. de moins de 20 000 hbts	9,9	4,8
Population totale concernée	7,5	3,7	Com. d'U.U. de 20 000 à - 100 000 hbts	8	3,7

3 - Catégorie socioprofessionnelle			4 - Niveau de diplôme		
	En %			En %	
	H	Total		H	Total
Agriculteurs exploitants	3,6	1,9	Certificat d'études	2,8	1,2
Artisans	2,7	1,9	BEPC ou CAP	9,4	5,3
Prof. Lib. et Patrons +9 salariés	0,6	0,5	Baccalauréat	8,6	4
Cadres du public et assimilés	0,9	0,6	1ère cycle universitaire	8,5	3,7
Cadres d'entreprise	2,4	2	2ème et 3ème cycle universitaire	2,5	1,5
Prof. intermédiaires	9,2	5	Population totale concernée	7,5	3,7
Employés du public	11	3,8			
Employés des entreprises	12	3,3			
Ouvriers qualifiés	8	6,9			
Population totale concernée	7,5	3,7			

Sources : INSEE Résultats N° 3, Consommation et mode de vie n° 1, 1989, *Les pratiques de loisir, Enquête 1987-1988, Tableau n° 78 C, D, E*, p. 182 et 183.

A la fin des années soixante ou à la fin des années quatre-vingts, le football peut être qualifié d' « adolescent ». En 1970, l'enquête sur les comportements de loisirs des français permet d'affirmer que sur environ 1 500 000 adultes pratiquant le football occasionnellement ou régulièrement pendant la saison, 40 % sont des élèves ou des étudiants¹³. En 1988, 17 % des jeunes de moins de vingt et un ans jouent au football¹⁴.

A première vue, il semble que l'urbanisation ait favorisé la pratique du football puisqu'elle gagne largement les unités urbaines et les communes rurales dans leur ensemble. En effet, les communes de moins de 20 000 habitants sont sur-représentées non seulement par rapport au total de la population concernée, mais aussi comparées à la région parisienne. « La croissance

¹² Cf. Tableau 2 ci-dessus.

¹³ Données sociales 1969, *op. cit.*, Tableau 22, *La pratique des différents sports*, p. 30.

¹⁴ INSEE Résultats N° 3, *op. cit.*, Tableau 78 D, *Pratique du football par sexe et selon l'âge de l'individu*, p. 182.

des banlieues et des communes périurbaines continue »¹⁵ et le football avec elles. Il serait, ici, intéressant d'approfondir l'analyse de la diffusion du football sur le sol français et plus particulièrement de voir si, éventuellement celle, celle-ci s'est effectué sur le modèle des « économies mondes » de Fernand Braudel¹⁶.

L'appartenance à des groupes socioprofessionnels différents se révèle un facteur discriminant quant à l'exercice footballistique. Les classes supérieures semblent s'en désintéresser simplement 0,6 % des patrons et indépendants ainsi que 0,9 % des cadres du public et 2,4 % du privé alors que les classes moyennes en constituent les principaux acteurs 9,2 % des professions intermédiaires, 11 et 12 % des employés respectivement du public et du privé. La classe ouvrière, elle, est toujours sur-représentée, malgré un pourcentage de pratiquants relativement modeste : 8 %.

On retrouve, avec le niveau de diplôme des individus, des chiffres presque conforme à ce type de sport. En effet, en 1967, les élèves et étudiants s'ils étaient 58,7 % à pratiquer le football régulièrement¹⁷, ils ne sont plus que 45,8 % à la fin des années quatre-vingts, bien que leur nombre soit, aujourd'hui, largement supérieur en valeur absolue. Dans le détail, les sous-diplômés et les sur-diplômés ne constituent qu'une infime partie de l'ensemble des individus (2,8 % de niveau certificat d'études et 2,5 % de deuxième/troisième cycle universitaire). En revanche, les jeunes titulaires d'un diplôme technique, type BEP ou CAP (9,4 %), et les bacheliers (8,6 %) pratiquent majoritairement le football. On peut supposer que ces chiffres résultent simultanément d'une assiduité aux études jusqu'à, au moins, vingt et un ans, du développement massif des clubs donc de l'adhésion à ceux-ci et de l'évolution des disciplines enseignées au sein de l'Education Nationale. Précisément, le football à l'école reste représentatif de cet état de fait. On ne peut pas dire pour autant que, plus on détient un diplôme élevé, plus on joue au football.

¹⁵ Jean-Christophe FANOUILLET, *Cadre de vie. L'influence des villes ne cesse de s'étendre*, in Données sociales 1993, INSEE, p. 396.

¹⁶ Fernand BRAUDEL, *La méditerranée et le monde méditerranéen sous Philippe II*, Ed. A. Vollin et *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Ed. A. Vollin.

¹⁷ Données sociales 1969, *op. cit.*, « Le milieu scolaire ou étudiant apparaît comme très favorable aux pratiques sportives et particulièrement aux plus intenses d'entre elles. La pratique intensive de certains sports (athlétisme, basket-ball, football) est, en grande majorité, le fait d'étudiants ou de scolaire » (Cf. Tableau 22), p. 29.

3. Un football toujours aussi populaire...

Qualifié de sport « populaire » et « moyen » à la suite d'une enquête sur les pratiques culturelles des français en 1967¹⁸, le football amorce son envol vers les couches sociales moyennes. La pratique des sports d'équipe selon les PCS des individus en atteste. Les pourcentages les plus élevés concernant la pratique des sports collectifs sont, en 1988, ceux des cadres moyens (34,3 %) et des employés (32,9 %)¹⁹.

La fréquentation de spectacles sportifs en est aussi un indicateur probant et les résultats de la même enquête loisirs 1987-88 le prouvent. Les ouvriers, pour une part minime (9 %), y assistent plus d'une fois par mois, dans des proportions, à deux points près, identiques à celle des employés. Les cadres moyens, eux, y vont plus nombreux (18,3 %)²⁰. Le revenu des ménages ne semble pas être un facteur déterminant quant à la fréquentation des stades²¹.

La pratique du football est manifestement ou résolument attirée vers le « haut » du « bas » de la hiérarchie sociale. Indiscutablement, la pratique et la consommation de football font désormais partie de l'univers des classes moyennes. Ce fait social s'observe aussi dans le champ du football professionnel. Devenu un métier, à part entière, et par conséquent une classe sociale en soi, le football d'élite nécessite aussi que l'on s'intéresse à lui en tant que tel.

II. LE FOOTBALL PROFESSIONNEL EN FRANCE

1. Un bref historique

Le football professionnel, après avoir connu, durant les années vingt, un « amateurisme marron », obtient ses lettres de noblesse en 1932 lors de l'instauration officielle du professionnalisme. Jusqu'en 1972, et même par la suite, les clubs pros font jouer amateurs et professionnels ensemble. A partir de cette date, la fédération décide d'accentuer le processus de professionnalisation du football, qui lui a tant fait défaut. Elle crée alors l'Institut national de football à Vichy et invite tous les clubs professionnels à se doter d'un centre de formation. « Ces centres de formation fournissent aujourd'hui la quasi-totalité (90 %) de l'effectif

¹⁸ Données sociales 1974, INSEE, *Les pratiques culturelles. Tableau 131, Taux de pratique selon le sport et le niveau de diplôme*, p. 183.

¹⁹ INSEE Résultats N° 3, *op. cit.*, *Tableau 77 E, Pratique des sports d'équipe par sexe selon la catégorie socioprofessionnelle de l'individu*, p. 181.

²⁰ INSEE Résultats N° 3, *op. cit.*, *Tableau 40 E, Fréquentation de spectacles sportifs payants selon la C. S. P. de l'individu*, p. 107.

²¹ INSEE Résultats N° 3, *op. cit.*, *Tableau 40 B, Fréquentation de spectacles sportifs payants selon le revenu du ménage*, p. 106.

professionnel de première division (...)»²². Cela n'empêche pas les présidents des clubs d'appliquer différentes politiques vis à vis de leur « masse salariale ». L'une consiste en l'achat de joueurs français, nationalement ou internationalement, et étrangers confirmés. L'autre relève plutôt d'un travail de formation en profondeur au sein des "écoles" de football, malgré l'importance financière du coût que représente cet investissement (environ 900 000 francs par joueur, sur cinq ans²³. Bien que ces aspects économiques et formatifs soient présents dans d'autres secteurs d'activités, nous avons là à faire à une population, pour le moins, singulière.

2. Population à part et « société » footballistique !

Il est délicat de faire entrer la catégorie des footballeurs de métier dans un seul groupe social. Ouvriers qualifiés, employés, cadres moyens ou supérieurs, la classification reste floue. Jean-Michel Faure, dans sa thèse de doctorat, nous sensibilise à ce sujet : « Le professionnalisme implique que le sport soit un métier socialement reconnu et qu'il constitue un travail (...). Ces hommes du sport peuvent être définis comme des travailleurs manuels hautement qualifiés. (...). Au sens strict, les champions ne sont pas des hommes de métier, ni ouvriers qualifiés, ni artisans, ils n'appartiennent pas au monde de la production. (...), mais un travail ne se définit pas uniquement par ses procédures techniques et ses réalisations, il s'insère dans un ensemble de rapports sociaux. »²⁴. Ces rapports sociaux sont-ils objectivables ? Pour notre part, nous nous efforcerons de cerner, sociologiquement, cette catégorie sportive de haut niveau.

Par analogie aux autres statuts sociaux, le footballeur semble faire figure de cadre dans son club si l'on se réfère à la définition suivante : « La fonction de cadre se caractérise par l'initiative, la créativité, la responsabilité générale ou déléguée de l'employeur, etc. »²⁵. Affinons cette similitude d'ordre statutaire à l'aide d'une catégorie hiérarchiquement supérieure : les professions de l'information, des arts et des spectacles. De plus, l'enquête sur les groupe sociaux stipule que « la décision de les situer en bloc parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures (...) peut sembler exagérée pour les artistes. (...), les artistes sont proches des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises. Mais il est parfois simpliste de mesurer le niveau culturel à l'aune des diplômes scolaires, surtout dans ce milieu professionnel où l'acquisition des compétences s'oppose aux

²² Georges BOULOGNE, *La formation et les centres de formation, in Atlantique football*, Décembre 1992, p. 4.

²³ Philippe AIDAN, *Le football professionnel*, Thèse de troisième cycle, Paris VII, 1988, p. 265.

²⁴ Jean-Michel FAURE, *Sport, cultures et classes sociales*, Thèse de doctorat en Lettres et sciences humaines, Nantes, 1987, pp. 744 et 745.

formes scolaires de l'acquisition des connaissances »²⁶. Ceci se vérifie lorsque l'on observe le niveau de diplôme des footballeurs de première division²⁷. Effectivement, les footballeurs ne détiennent que rarement des diplômes supérieurs au baccalauréat. Une bonne majorité (56,5 % en moyenne) des joueurs possèdent des diplômes d'un niveau élémentaire (le BEPC) et moyen (CAP-BEP) à caractère technique. Les résultats des enquêtes de J.F. Bourg et de J.M. Faure sont en net décalage avec ceux de l'Union nationale des footballeurs professionnels. L'UNFP, par le biais d'une question floue sur le niveau d'instruction, « surestime » les pourcentages des joueurs possédant des diplômes supérieurs ou égaux au baccalauréat, tout en « sous-estimant » ceux des non-diplômés ou détenteurs d'un CEP ou BEPC.

TABLEAU 3 - Les diplômes des footballeurs de première division.

Diplômes	Aucun ou CEP	BEPC	CAP - BEP	BAC	BAC+ et Sup	Total
1	8,3	15,7	39,3	29,7	7	100
2	25,5	34,1	20,1	17	3,1	100
3	21	34,3	24,6	14,4	5,4	100
4	23,2	34,2	22,3	15,7	4,2	100

Sources : J.M. Faure, *Sport, cultures et classes sociales*, Tab. n°3, Thèse de doctorat en Lettres et sciences humaines, 1987, p. 384.

1 - Enquête UNFP, 1984

2 - Enquête J.F. Bourg, 1981

3 - Enquête J.M. Faure, 1980-81-82

4 - Moyenne enquête 2 et 3 (l'écart ne dépasse pas 4,5 points)

Problème de compatibilité avec le sport de haut niveau, manque de motivation de la part des joueurs ou encore infrastructures scolaires insuffisantes dans les centres de formation peuvent esquisser l'explication de ce pourcentage de « sous-diplômés ». Malgré un niveau scolaire plus que moyen comparé aux données nationales (58,3 % d'une génération accèdent au baccalauréat en 1991²⁸, les footballeurs restent une catégorie sociale à hauts salaires. Après avoir connu une envolée spectaculaire à la moitié des années quatre-vingts, les rémunérations demeurent relativement élevés. Pour avoir un ordre d'idée, des joueurs comme Luis Fernandez (ex-RC Paris) ou José Touré (ex-AS Monaco) touchaient en 1985, environ 800 000 francs par mois. En 1989, le revenu d'activité professionnelle des professions libérales s'élevait à

²⁵ Economie et statistique n° 171-172, *Dossier Groupes sociaux. Les cadres*, Novembre/Décembre 1984, p. 91.

²⁶ Economie et statistique n° 171-172, *op. cit.*, p. 97.

²⁷ Cf. Tableau 3 ci-dessus.

²⁸ Données sociales 1993, *op. cit.*, Figure 4, p. 86.

440 000 francs sur l'année²⁹. En réalité, ces joueurs-là gagnaient, sur l'année et quatre ans plus tôt, dix-huit fois plus que le plus haut revenu des cadres supérieurs, tous salaires confondus. Pour en revenir à des choses moins atypiques, les données actuelles sur les salaires des joueurs ne nous sont guère dévoilés clairement. En 1979, un joueur de première division gagnait en moyenne 220 000 francs par an³⁰, c'est-à-dire le salaire d'un cadre (environ 260 000 francs) en 1989. On comprend mieux pourquoi le football permet, quelque soit le groupe social d'origine, d'accéder à une élite non seulement sportive, mais aussi économique et a fortiori sociale.

Le tableau 4, (ci-dessous), rend compte de l'origine sociale des joueurs professionnels et de la structure sociale des catégories socioprofessionnelles d'aujourd'hui. On l'a vu aussi pour le reste de la société, en terme d'origine, il semble que les pros soient de moins en moins issus des classes du « bas » de la hiérarchie sociale, les pourcentages s'étirant vers le haut des classes moyennes. En revanche, ils naissent plus souvent chez les employés que chez les cadres moyens. Ils restent sur-représentés au sein de la classe ouvrière (plus de 30 %). Ils représentent seulement environ 15 % des patrons de l'industrie et du commerce, ce qui conforte notre analyse³¹.

TABLEAU 4 - L'origine sociale des footballeurs professionnels.

Catégories socioprofessionnelles	En %					
	Enquête UNFP	Enquête J.F. Bourg	Enq. J.M.Faure 1980-81-82	Moyenne Bourg et Faure	G.S.P. 1990	G.S.P. 1993
Agriculteurs exploitants	4,7	7,8	2,4	5,1	4,4	6,8
Patrons de l'industrie et du Commerce	16,7	15,4	16,8	16,1	7,9	8,5
Cadres supérieurs et Professions libérales	9	6,9	10,2	8,5	11,7	8,6
Cadres moyens	9	7,8	13,8	10,8	20	17,8
Employés	23	21,6	21	21,2	26,5	25,6
Ouvriers	31	37,2	33,1	35,1	29,4	32,6
Autres	7,6	3,1	2,4	2,7		
Total	100	100	100	100	100	100

Sources : J.M. Faure, *op. cit.*, Tab. n° 2, p. 380.
Données sociales 1993, INSEE, p. 459.

²⁹ Données sociales 1993, *op. cit.*, Figure 2, p. 351.

³⁰ Calcul effectué à partir du tableau n° 17, in J.M. Faure, *op. cit.*, p. 545.

³¹ Cf. Tableau 4 ci-dessus.

Peu dotés scolairement, lotis d'un salaire dépassant celui d'un cadre supérieur et issus de la classe populaire des ouvriers et des employés, les footballeurs d'aujourd'hui doivent impérativement passer par un centre de formation afin d'accéder à la consécration suprême. Toutefois, ces structures d'accueil revêtent moult particularités.

3. L'école du football

L'antichambre du professionnalisme regroupe une population d' « apprentis footballeurs », la plupart aspirants ou stagiaires. Elle représente en moyenne, depuis le début des années 1980, 25 % de l'effectif potentiel des clubs de première division. L'âge de cet effectif a tendance à s'abaisser au fil des années. La part des joueurs, ayant signé leur premier contrat professionnel (tranche d'âge 20-24 ans), passe du simple au double entre 1963-64 et 1979-80, respectivement de 24,1 % à 46,6 %³². L'inclination à rajeunir les effectifs est de règle dans les centres, puisqu'en 1980 et 1982 38,8 % des jeunes des centres font partie de la catégorie des moins de dix-sept ans³³. La tendance semble se renforcer chez les plus jeunes, mais elle reste à confirmer. La pré-enquête statistique³⁴, réalisée auprès du FC Nantes Atlantique, nous oriente dans ce sens. Rapporté, il est vrai, à un effectif moindre, les moins de dix-sept ans représentent 47 % du total, les moins de quinze ans 38 % alors qu'en 1982 ils étaient seulement 13 %. Les centres recrutent donc les jeunes à un âge de plus en plus précoce en vue d'une préformation. La pratique à cet âge devient un âge pratique pour les formateurs...

TABLEAU 5 - Age des apprentis footballeurs des clubs de division I, en 1980-82 et 1993.

Ages	En %	
	Enquête J.M. Faure 1980-82	Pré-enquête FCNA 1993
Pupilles		14,7
Moins de 15 ans	13	38,2
Moins de 17 ans	38,8	47,1
18 ans	29,6	
19 ans et plus	18,4	
Total	152 =100	34 =100

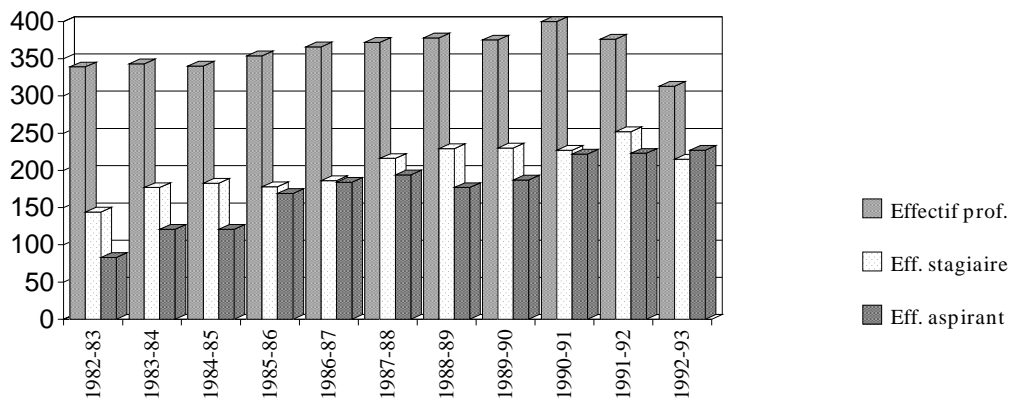
Sources : J.M. Faure, *op. cit.*, Tableau n° 9, p. 413.

³² Jean-Michel FAURE, *op. cit.*, Tableau n° 12, Age des footballeurs professionnels, p. 439.

³³ Cf. Tableau 5 ci-dessus.

Il suffit d'observer l'évolution de la population stagiaire par rapport à celle des aspirants pour se rendre compte que cette dernière croît pratiquement deux fois plus vite depuis 1982-83 (un taux de croissance de 1,49 pour l'effectif stagiaire et de 2,73 pour l'effectif aspirant)³⁵.

GRAPHIQUE 2 - Evolution des effectifs professionnel, stagiaire et aspirant des clubs de première division de 1982 à 1993



Sources : J.M. Faure, *op. cit.*, *Tableau 1a*, p. 378

J. Thebault, *L'évolution des effectifs des clubs professionnels*, in *Atlantique football*, Février 1993, pp. 12 et 13.

Ce rajeunissement des effectifs n'empêche pas, semble-t-il, le déracinement géographique des futurs champions. Ainsi, l'étude statistique en cours sur les centres de formation devrait nous apporter des précisions à ce sujet-là. Nos premiers chiffres indiquent clairement qu'en ce qui concerne le FC Nantes Atlantique, le recrutement s'effectue en proportion identique sur la région et sur le reste de la France³⁶. Les jeunes et leurs parents n'hésitent apparemment pas à reléguer leur vie de famille au second plan afin de privilégier l'apprentissage professionnel du football. La phase de recrutement est une période aussi importante pour le club que pour le joueur et son entourage. Quels sont, dès lors, les attitudes adoptées et acceptées par les deux parties ? Sur quel terrain sont-ils susceptibles de s'entendre ?

³⁴ Enquête statistique réalisée sur tous les centres de formation des équipes du championnat de France de première division 1992-93.

³⁵ Cf. Graphique 2 ci-dessus.

³⁶ Cf. Tableau 6 : Origine géographique des joueurs du centre de formation du FCNA, p. 16.

TABLEAU 6 - Origine géographique des joueurs du centre de formation du FCNA.

Origines géographiques	Effectifs	%
Loire Atlantique 44	11	32,3
49-53-72-85	6	17,6
Reste de la France	15	44,2
Etranger	2	5,9
Total	34	100

Source : Pré-enquête auprès du centre de formation du FC Nantes Atlantique, 1993.

Qu'en est-il de l'origine sociale de nos apprentis footballeurs ? Apparemment, il existe une certaine constance quant aux groupes sociaux professionnels d'appartenance des jeunes, à partir des années quatre-vingts. Ils sont, comme leurs aînés, issus du « bas » de la classe moyenne, avec tout de même une origine ouvrière encore marquée³⁷.

TABLEAU 7 - Origine sociale des apprentis footballeurs en 1980-82 et 1993.

Catégories socioprofessionnelles	En %	
	Enquête J.M. Faure 1980-82	Pré-enquête FCNA 1993
Agriculteurs exploitants	5,2	8,8
Patrons de l'Industrie et du Commerce	15,1	5,9
Cadres supérieurs et Professions libérales	8,5	8,8
Cadres moyens	26,9	20,6
Employés	19	20,6
Ouvriers	25	35,3
Total	152 = 100	34 = 100

Sources : J.M. Faure, *op. cit.*, Tableau n° 8, p. 408.

Ceci ne peut cependant pas expliquer mécaniquement que les stagiaires et les aspirants choisissent une filière du type « apprentissage ». Contrairement aux autres secteurs d'activités où les apprentis sont souvent issus des catégories artisanales et du petit commerce³⁸, en fait où les générations se suivent et se ressemblent presque « logiquement », notre population serait plus sensible aux effets de socialisation que d'héritage sociale. Il est néanmoins probable que le désir de devenir footballeur de haut niveau soit cependant plus stimulé dans un milieu populaire que dans les classes sociales aisées, l'absence complète de reproduction sociale

³⁷ Cf. Tableau 7 ci-dessus.

³⁸ « Un père d'apprenti sur trois travaille dans le commerce ou l'artisanat », in Direction régionale du travail et de l'emploi. Département de sociologie de Nantes Direction régionale de l'INSEE, *Apprentis dans la région des Pays de la Loire*, Avril 1990, p. 26.

renforçant se sentiment de sur-classement. La pratique du sport de haut niveau par l'enfant de la famille revaloriserait-elle cette dernière au même titre que sa classe d'appartenance ?

La formation dans les centres veut s'apparenter, par certains côtés, à celle des autres secteurs d'activités, pourtant elle s'en distingue nettement en raison de la nature du métier enseigné, de la forme des examens proposés, des caractéristiques de l'encadrement humain, et surtout de la finalité de la professionnalisation. Dans les centres d'apprentissage non-sportifs, « la complémentarité entre formation pratique et formation théorique, qui est une caractéristique de l'apprentissage, apparaît comme un facteur favorable d'insertion des anciens apprentis »³⁹.

Dans le milieu du football, la formation théorique n'a pas grand chose à voir avec la pratique sur le terrain. Malgré la mise en place d'un CAP des métiers du football⁴⁰, au temps de l'INF Vichy, les footballeurs actuels préparent, plus fréquemment semble-t-il, des diplômes s'éloignant de ce CAP, et en règle général des diplômes techniques (CAP, BEP, Bac Pro...), se rapprochant plus du baccalauréat⁴¹. On peut alors les comparer analogiquement aux « actifs à l'école » de Pierre Laulhé⁴². Ces individus ont pour principales caractéristiques d'être très jeunes (33,6 % de 15-19 ans), de suivre une formation pour la plupart sur trois ans, de suivre l'enseignement proposé par l'entreprise (47 % des stagiaires sont dans ce cas), de se former à un nouveau métier en vue d'une reconversion (pour 11 % d'entre-eux) ou bien de se perfectionner dans leur spécialité (50 % des enquêtés), et enfin d'effectuer des formations de type commerciales (gestion, comptabilité) dans un cadre dépassant largement les cent heures. En revanche, les résultats au sein du football apportent quelques nuances. Un dossier établi en 1983 par France Football révèle que seulement trois stagiaires sur dix signent un premier contrat professionnel, et cela malgré une pratique intensive (entre vingt-deux et vingt-huit heures de football par semaine à l'INFV, en 1979⁴³. Or, dans le secteur d'une formation « classique », plus de 50 % des apprentis trouvent un emploi quatre ans après leur entrée en apprentissage et moins de 16 % sont au chômage⁴⁴.

Pour ce qui est de la réussite scolaire des footballeurs, on ne connaît pas globalement les pourcentages de succès aux examens. La spécificité du diplôme préparé, facteur apparemment

³⁹ Direction régionale du travail et de l'emploi. Département de sociologie de Nantes Direction régionale de l'INSEE, *op. cit.*, p. 40.

⁴⁰ Brochure ONISEP, Code E 7, Décembre 1985.

⁴¹ Cf. Tableau 8 : Diplômes obtenus par les professionnels et les stagiaires en 1980-82, et préparés par les stagiaires du FCNA en 1993, p. 18.

⁴² Pierre LAULHE, *Les actifs à l'école*, in Economie et statistique n° 123, Juillet 1980, p. 3.

⁴³ Jean-Michel FAURE, *op. cit.*, Tableau 11b, CAP des métiers du football - Année 1979 - INF de Vichy, p. 422.

⁴⁴ Direction régionale du travail et de l'emploi, *op. cit.*, p. 5.

moins déterminant comparé à l'aspect sportif dans l'orientation professionnelle des individus, on peut supposer que le pourcentage de réussite est supérieur à celui du des élèves système scolaire « normal ». Par contre, en ce qui concerne le niveau de diplôme des stagiaires et aspirants en 1980, et selon les chiffres donnés par Jean-Michel Faure dans sa thèse⁴⁵, 52,5 % des footballeurs des centres détiennent un diplôme inférieur ou égal au BEPC et 47,2 % supérieur ou égal au CAP-BEP, avec seulement 1,9 % de bacheliers. Les chiffres de cette année 1993 concernant le centre de Nantes sont, quant à eux, à prendre avec beaucoup de précaution. En effet, 82,4 % des jeunes détiennent au plus un BEPC alors que les 17,7 % des autres sont au moins titulaires d'un CAP-BEP (5,9 %) et plus encore d'un baccalauréat (11,8 %). A dix ans d'intervalle, ces résultats sont toujours tributaires d'un effet d'âge catégoriel caractéristique une population adolescente. Il est alors préférable de s'intéresser aux diplômes préparés afin d'avoir un aperçu de l'élévation du niveau d'études de ces futurs professionnels, même s'ils ne décrochent pas forcément l'examen final.

TABLEAU 8 - Diplômes obtenus par les professionnels et les stagiaires en 1980-82, et par les stagiaires du FCNA en 1993.

En %

Diplômes	Professionnels 1980-82	Stagiaires 1980-82	Stagiaires FCNA 1993
Aucun ou CEP	21	17,7	(1) 11,8
BEPC	34,3	34,8	70,6
CAP-BEP	24,6	45,3	5,9
BAC	14,4	1,9	11,8
BAC et +	5,4		
Total	166 = 100	152 = 100	34 = 100

(1) Pourcentage de non réponses et d'aucun diplôme

Sources : J.M. Faure, *op. cit.*, Tableau n° 10, p. 415.

Sur le plan sportif, la signature d'un premier contrat professionnel n'entraîne pas systématiquement et régulièrement l'exercice du métier. Le football comporte d'autres aléas inhérents à la pratique elle-même. Mais lorsque les néo-professionnels sont retrouvés titulaires en équipe première, l'application du travail des formateurs à travers leurs élèves ne se font pas obligatoirement sentir au plus haut niveau, même saisons après saisons. Le tableau n° 9 tente d'éclaircir la situation sur deux générations consécutives de stagiaires.

⁴⁵ JM. FAURE, *op. cit.*, p. 415.

TABLEAU 9 - Répartition des effectifs stagiaires au sein des équipes de première division selon le classement des championnats de France 1979-80 et 1981-82.

1979 - 1980				1981 - 1982		
Classement	Eff. Prof.	% Stagiaires	Nbre stagiaires	Classement	Eff. Prof.	% Stagiaires
1 Nantes	13 (4)	30,8	5	1 Monaco	20 (2,7)	13,5
2 Sochaux	17 (6)	35,3	3	2 St Etienne	20 (3)	15
3 St Etienne	16 (6)	37,5	10	3 Sochaux	18 (0,9)	5
4 Monaco	18 (4)	22,2	9	4 Bordeaux	19 (1,8)	9,5
5 Strasbourg	18 (4)	22,2	6	5 Laval	18 (1,5)	8,3
6 Bordeaux	24 (2)	8,3	6	6 Nantes	22 (1,5)	6,8
7 Paris S.G.	23 (3)	13	9	7 Paris S.G.	17 (2,7)	15,8
8 Valenciennes	14		14	8 Nancy	16 (0,9)	5,6
9 Lens	17 (5)	29,4	9	9 Brest	18 (0,9)	5
10 Nîmes	18 (1)	5,5	7	10 Strasbourg	15 (1,8)	12
11 Nancy	18		3	11 Tours	21 (1,8)	8,6
12 Laval	17		5	12 Bastia	19 (2,1)	11
13 Lille	15 (1)	6,6	9	13 Lens	18 (2,7)	15
14 Angers	15		8	14 Lille	18 (2,7)	15
15 Nice	18		14	15 Auxerre	17 (?)	
16 Bastia	12		7	16 Lyon	16 (1,8)	11,2
17 Metz	16 (2)	12,5	7	17 Metz	20 (2,1)	10,5
18 Lyon	17		6	18 Valenciennes	18 (4,2)	23,3
19 Marseille	17 (1)	5,9	9	19 Nice	18 (4,2)	23,3
20 Brest	13		3	20 Montpellier	19 (1,2)	6,3
Total	336 (39)	11,5	149	Total	367 (40,5)	11

Sources : J.M. Faure, *op. cit.*, Tab. 1b, p. 381 et Tab 11a, p. 420.

J. Thibert, *L'année du football 1982*, Ed. Calman Levy, p. 237.

Onze, Hors Série n° 11, Spécial championnat 1981-82.

Commentaires : Pour 1979-80, les chiffres entre parenthèses correspondent aux stagiaires ayant signé leur premier contrat professionnel, titulaires ou remplaçants, en théorie, en équipe première. Pour 1981-82, les chiffres entre parenthèses résultent du calcul suivant : Nbre de stagiaires en 1979-80 multiplié par le taux de réussite professionnelle, soit 30 % ; par exemple : 5 x 30 % = 1,5 (stagiaires)

Une première lecture de ce tableau nous permet de dire qu'un peu plus d'un dixième des stagiaires (11,5 %) constituent, en moyenne, l'effectif des équipes de première division en 1979-80 et en 1981-82 (aujourd'hui c'est 25 %). Puis dans le détail, on s'aperçoit que la jeune génération de joueurs d'avant 1980 exerce ses talents dans le haut du classement au sein d'équipes telles que Nantes, Sochaux, Saint Etienne, Monaco ou Strasbourg ; la seconde, après cette date, plutôt dans le bas avec Lens, Lille, Lyon, Metz, Valenciennes ou encore Nice. On note aussi l'efficacité de certains clubs à sortir deux générations successives de jeunes « rentables » puisque ces derniers restent, malgré un turnover propre à ce sport collectif, dans la première partie du classement. On les qualifie parfois de club à vocation formatrice (Nantes, Sochaux, Saint-Etienne et même Monaco à cette époque). Afin d'affirmer nos propos et de construire une analyse plus approfondie sur le long terme, il serait judicieux d'établir,

pour chaque saison, le même type de croisements afin de pouvoir confirmer ces premières hypothèses.

III. LE PRIX DE L' AUTONOMISATION

1. La croissance des effectifs dans les centres

Depuis 1949, les effectifs des équipes professionnelles n'ont fait que régresser jusqu'en 1970. Après une relative stabilisation, entre 1974 et 1980 (en moyenne, 461,8 pros en première division), l'effectif de l'élite avoisine, sur dix ans en moyenne, 359,6 joueurs. Pendant le même laps de temps, les centres de formation se gorgent de stagiaires et d'aspirants. Si bien qu'inférieurs en nombre à l'effectif professionnel en 1982-83 (339 pros pour 227 stagiaires/aspirants), les joueurs de moins de vingt ans représentent aujourd'hui 58,5 % du total des joueurs susceptibles d'évoluer un jour en première division⁴⁶. En appliquant un taux de réussite professionnelle toujours égal à 30 %, sur nos 442 « apprentis », seulement 132 iront au bout de leur objectif.

Même dans un système élitiste par excellence, le problème de la réussite ne se pose pas uniquement en terme de formation mais aussi en terme de recrutement. Pourquoi les centres appliquent-ils, aujourd'hui, des politiques de masse ? Détection et recrutement revêtent-ils, pour les clubs, des enjeux à l'origine de cet chasse aux jeunes prodiges ?

2. La reconversion : un enjeu précoce

Dans notre exemple, 309 autres apprentis n'accéderont jamais à l'élite du football professionnel. A la sortie du centre, plusieurs solutions se présentent à eux. Soit ils signent dans un club promotionnel ou amateur, lequel, dans la majeure partie des cas, leur trouve un emploi quand ils ne continuent pas leurs études. Cette sortie précoce de la carrière footballistique mériterait une étude particulière tant elle modifie l'avenir social de ces jeunes déçus.

Pour eux comme pour ceux qui réussissent, la « sortie » est toujours un moment particulier. Reconversion précoce ou repoussée, elle constitue la fin d'une vie résolument pas comme les autres. Après six à dix ans de carrière, en moyenne, qu'elle est la réelle valeur du diplôme

⁴⁶ Cf. Graphique 2, p. 15.

scolaire obtenu au centre de formation ? Se substitue-t-elle, lors de la reconversion, à la notoriété acquise pendant toutes ces années de professionnalisme ? Sinon c'est la galère...

3. L'aide aux centres de formation : une course à l'excellence

Au début des années quatre-vingts, la Ligue nationale de football a mis en place un système d'aide financière pour les centres⁴⁷. Aujourd'hui, quarante-quatre d'entre-eux, division I et division II confondues, touchent cette aide d'en moyenne 420 000 francs par an. Cependant, il existe une grande disparité dans la distribution des sommes selon les clubs. L'amplitude entre l'aide la plus forte et la plus faible est de 875 819 francs.

L'élément fondamental retenu par la Ligue afin de récompenser le travail effectué est l'efficacité. Ce critère, grâce à un barème régressif de points, est calculé en fonction du nombre de joueurs professionnels du club issus du centre de formation, du nombre de sélections nationales et internationales des stagiaires et aspirants, des diplômes obtenus par ces derniers... A la fin de la saison, le nombre de points de chaque club permet de faire un classement sur l'année, puis sur une longue durée ; les mieux classés touchent les plus grosses sommes d'argent. Ce système profite à ceux qui ont déjà une renommée de formation dans le football. En outre, ce ne sont plus seulement les équipes professionnelles qui s'affrontent, mais aussi les centres dans une compétition gratifiant l'excellence. Cette logique de l'élitisme ne fait que renforcer un mode de fonctionnement n'ayant jusque-là pas fait ses preuves au niveau européen. Aujourd'hui pourtant, les joueurs issus des principaux centres de formation du football français (Nantes, Auxerre, Sochaux) s'expriment au plus haut niveau, non pas dans leur club d'origine, mais au sein des clubs à gros budgets (Marseille, Paris SG, Monaco). Ce flux de joueurs est-il vital pour imposer le football français au niveau européen ou international ?

⁴⁷ Ligue nationale de football, *Aide aux centres de formation*, Mars 1992.

CONCLUSION

« Si la tendance se poursuivait, le sport pourrait se diviser en un sport de loisir pratiqué par plus de la moitié des français et un sport spectacle de compétition pratiqué par une élite professionnelle. »⁴⁸ Dans le milieu du football ce n'est pas une tendance mais une réalité. Seuls quelques caractères sociaux (origine sociale des joueurs, âge de la pratique) permettent de rapprocher le football amateur du football professionnel. Aujourd'hui, le professionnalisme aurait tendance à diffuser son modèle de fonctionnement sur l'amateurisme, à moins que ce dernier ne s'inspire du premier ?

Quoi qu'il en soit, l'autonomisation croissante du champ professionnel s'opère sur un recrutement de plus en plus précoce, permettant à ses dirigeants de construire une classe sociale atypique. Ainsi se développe une logique interne aux clubs constituant un champ homogène comme le qualifierait Pierre Bourdieu.

⁴⁸ Pascal GARRIGUES, *op. cit.*, p. 46.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES ET STATISTIQUES

BIBLIOGRAPHIE :

AIDAN Philippe, Le football professionnel, Thèse de troisième cycle, Paris VII, 1988.

CORNU Jean, DELAUNEY Pierre, Jacques de RYSWICK et VERMAND Dominique, 100 ans de football en France, Ed. Atlas, Paris, 1992.

Direction régionale du travail et de l'emploi - Direction régionale de l'INSEE - Département de sociologie de l'Université de Nantes, Apprentis dans la région des Pays de la Loire, Avril 1990.

FAURE Jean-Michel, Sport, cultures et classes sociales, Thèse de Doctorat en Lettres et Sciences humaines, Nantes, 1987.

THIBERT Jacques, L'année du football, Ed. Calman Levy, 1982.

DONNEES STATISTIQUES :

Données sociales 1969, Les collections de l'INSEE M 2, Les comportements de loisirs des français : les pratiques sportives, pp. 18 à 31.

Données sociales 1974, Les collections de l'INSEE M 39, Pratiques culturelles, pp. 180 à 183.

Economie et statistique n° 123, LAULHE Pierre, Formation professionnelle : es actifs à l'école, Juillet 1980, pp. 3 à 12.

Economie et statistique n° 171-172, Groupes sociaux : les cadres, Novembre - Décembre 1984, pp. 91, 96 et 97.

Economie et statistique n° 224, Les pratiques sportives, GARRIGUES Pascal, Une France un peu plus sportive qu'il y a vingt ans... grâce aux femmes, Septembre 1989, pp. 45 à 49.

INSEE RESULTATS N° 3, Consommation et modes de vie n° 1, Les pratiques de loisir, Enquête 1987-1988, 1989, pp. 106, 107, 181, 182 et 183.

BOULOGNE Georges, La formation et les centres de formation, in Atlantique football, Décembre 1992 et Janvier 1993.

THEBAULT Jacques, L'évolution des effectifs des clubs professionnels, in Atlantique football, Février 1993.

Onze hors série n° 11, Spécial championnat 81-82.

Ligue Nationale de Football, Aide aux centres de formation, Mars 1992.